

Monsieur BLANQUER
Ministre de l'éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

LE 5 AVRIL 2020

Monsieur le MINISTRE,

Suite à notre rencontre lors du congrès des Maires de France, au palais de l'Élysée en novembre 2019 vous m'aviez mis en contact avec Monsieur SENGHOR, votre directeur de cabinet pour que l'on puisse organiser la remise par notre commune d'un document scolaire ancien réalisé par les jeunes élèves de l'école publique de filles de notre commune en 1883 « la France illustrée, ses départements, ses possessions ».

Ce merveilleux livre rédigé et dessiné à la main nous a semblé mériter être déposé au musée national de l'éducation nationale.

Par courrier séparé, antérieur à notre rencontre, nous vous avons transmis ce livre en version numérique.

Ce livre d'exception nous a été transmis par un descendant d'une de ces jeunes filles : Monsieur Claude BALLE, habitant d'Artemare et ancien inspecteur d'académie de notre circonscription de BELLEY. C'est dire toute l'attente qu'il met dans cette reconnaissance nationale de ce livre-histoire de l'enseignement public primaire de cette époque.

Mes relations privilégiées avec Monsieur BALLE ont permis cette transmission en confiance de ce livre relié afin qu'il soit conservé dans les meilleures conditions et au meilleur endroit pour témoigner de ce travail minutieux et historique.

Ainsi, Monsieur le Ministre, je vous rends dépositaire de livre mémoire et je compte sur votre diligence pour le faire déposer au musée national de l'éducation.

J'apprécierai une information de votre part pour me garantir de la bonne réception de cet envoi ainsi que votre décision.

Dans cette attente, je vous renouvelle toute mon admiration pour les réformes entreprises dans le domaine scolaire et je vous prie de croire en ma très respectueuse considération.

Mireille Charmont Munet
Maire d'ARTEMARE

